

## Les tarifs

L'aide financière ANCV sera attribuée aux personnes dont le montant indiqué dans le tableau ci-dessous est inférieur ou égal, en fonction du nombre de parts fiscales. Il faudra fournir l'avis **d'imposition 2024 sur les revenus 2023**.

L'aide financière est attribuée sous contrôle de ressources, si le revenu net imposable du dernier avis d'imposition est inférieur ou égal :

• Pour les personnes seules :

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable personne seule	16 763	22 410	28 057	33 704	39 351	44 928	50 645	56 292	61 939	67 586	73 233

• Pour les personnes en couple :

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable couple marié ou pacsé	-	-	31 629	37 276	42 923	48 570	54 217	59 864	65 511	71 158	76 805

Tarif par personne avec aide ANCV	446 €
Tarif par personne sans aide ANCV	658 €
Supplément Chambre Individuelle	91 €

## Le tarif comprend

- ❖ Le transport aller et retour Genlis/Asnelles et les excursions sur place,
- ❖ L'hébergement en chambre avec sanitaires privés et linge de toilette pour la semaine,
- ❖ La pension complète (les repas au restaurant inclus), le vin au déjeuner et dîner et le café le midi,
- ❖ Les animations et activités au village vacances,
- ❖ Les excursions et les visites avec un accompagnateur,
- ❖ L'assurance annulation,
- ❖ La taxe de séjour,
- ❖ Les accompagnants du Centre Social de la Plaine Dijonnaise.

## Les modalités d'inscription

Les critères pour s'inscrire au séjour sont les suivants :

- o Être âgé de 60 ans ou plus (55 ans avec un handicap), retraité ou sans emploi, ou
- o Être aidant d'une personne en perte d'autonomie sur présentation d'un justificatif APA ou CARSAT.

**La préinscription au séjour aura lieu du 7 avril au 17 mai.**

**Apporter votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.**

Le nombre de places bénéficiant de l'aide est limité par l'ANCV.

Les personnes inscrites définitivement au séjour seront prévenues à partir **du 4 juin 2024** et devront fournir les documents suivants :

- Attestation d'assurance 2025 aux dates du séjour (LES TOURELLES – Avenue de la Libération 14960 ASNELLES),
- Carte d'identité en cours de validité,
- Pour les personnes en situation de handicap, carte d'invalidité ou attestation 2025 de l'AAH,
- Adhésion au Centre Social De La Plaine Dijonnaise obligatoire pour l'année 2025/2026.

**Attention ! Lors de votre inscription, veillez à avoir en votre possession TOUS les documents sans quoi votre inscription ne sera pas prise en compte**

## Les conditions d'annulation

Toute demande d'annulation devra être signifiée par courrier ou mail, en joignant les justificatifs médicaux. Les participants seront remboursés sur la base du tarif ANCV soit **484 € (sans aide ANCV) et 272 € (avec aide ANCV)**. Les frais de transport, taxe de séjour, assurance annulation et l'accompagnement par un agent de la collectivité ne sont pas remboursés.



# Séjour Seniors du 27 septembre au 4 octobre 2025 ASNELLES - Normandie



**Agir pour notre territoire et un avenir durable**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



## VILLAGE VACANCES LES TOURELLES



### Hébergement

Chambre de 2 personnes  
Sanitaire douche  
Equipée TV  
Chambre individuelle avec  
supplément selon  
disponibilité



Petit déjeuner : Buffet  
Midi et Soir : Plats servis à  
l'assiette

Des menus locaux et régionaux  
seront proposés durant la  
semaine



Wi-fi  
Piscine couverte chauffée et sauna 2  
personnes

Bar, salle d'activités et d'animation,  
terrain de pétanque

### Programme du séjour – programme modifiable

#### **Samedi 27 septembre : Genlis – Asnelles (594 Km)**

Rendez-vous au parking du château à GENLIS (heure de départ à confirmer).  
Repas tiré du sac pour le midi.  
Installation dans les chambres, dîner.

#### **Dimanche 28 septembre : 50 km**

Visite guidée de la batterie allemande de LONGUES-SUR-MER.  
Déjeuner au village vacances.  
Visite guidée de PORT-EN-BESSIN et découverte de la vie d'un port de pêche.  
Dîner et soirée animée.

#### **Lundi 29 septembre : 92 km**

Visite commentée de la fabrique de caramels d'ISIGNY.  
Déjeuner au village vacances.  
Jeu sur la découverte du Manoir du village vacances  
Dîner et soirée animée.

#### **Mardi 30 septembre : 102 km**

Visite du cimetière américain de COLLEVILLE-SUR-MER.  
Déjeuner au restaurant.  
Visite de la Pointe du Hoc et du cimetière allemand de LA CAMBE.  
Dîner et soirée animée.

#### **Mercredi 1<sup>er</sup> octobre :**

Concours de pétanque et jeux de société.  
Déjeuner au village vacances.  
Visite de l'atelier de fabrication des sablés d'ASNELLES.  
Dîner et soirée animée.

#### **Jeudi 2 octobre : 56 km**

Visite des vergers de FUMICHON, dégustation de cidre pommé et calvados par le producteur.  
Déjeuner au village vacances.  
Visite guidée de la ville de BAYEUX en petit train.  
Dîner et soirée animée.

#### **Vendredi 3 octobre : 22 km**

Marché de COURSEULLES-SUR-MER, plus grand marché de Normandie avec 50 à 60 exposants proche du port.  
Déjeuner au village.  
Temps libre au village vacances.  
Dîner et soirée animée.

#### **Samedi 4 octobre : Départ pour Genlis – panier repas fourni**